



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - BP Peintre - U10 - Étude, préparation, suivi d'un ouvrage - Session 2014

Correction du Brevet Professionnel - PEINTURE ~ REVETEMENTS

Épreuve : E1 - U1 : Étude, préparation, suivi d'un ouvrage

Session : 2014

Durée : 4 h 30

Coef. : 4

Correction

Exercice 1 - Extrait du CCTP

Cet exercice consiste à comprendre et analyser les spécifications techniques fournies dans l'extrait du CCTP pour chaque lot de travail.

Question 1 : État du support et préparation

Rappel : Décrire l'état du support à traiter et les préparations nécessaires.

Le support à traiter dans le lot n°1 est un sol en béton lissé, qui présente quelques flashes et défauts de niveau. Pour la préparation, il est nécessaire de :

- Fournir et poser un primaire sur le support absorbant avant le ragréage.
- Fournir et poser un ragréage P4 auto lissant.

Il est essentiel que les préparations respectent le D.T.U. 59-1 finition A. Cela garantirait la bonne adhérence des couches suivantes.

Question 2 : Finition appliquée

Rappel : Quelle finition est appliquée au plafond et quel type de peinture est utilisé ?

La finition appliquée au plafond est une peinture en phase aqueuse, en deux couches de blanc mat (réf. : ONDILAK VELOURS ALKIDE/ACRYLIQUE). La consommation est estimée entre 12 et 14 m² par litre.

Question 3 : Revêtement de sol

Rappel : Quelles sont les spécifications du revêtement de sol ?

Les spécifications du revêtement de sol (lot n°3) indiquent :

- Un revêtement homogène PVC pressé à chaud, en dalles de 61 x 61 cm.
- Une résistance au poinçonnement de $p_r = 0,03$ mm.
- Les joints doivent être soudés à chaud.
- Le produit doit être validé par un Avis Technique et garanti 5 ans.

Cela garantit que le sol aura une excellente durabilité et répond à des exigences spécifiques pour des environnements sensibles.

Question 4 : Classement UPEC

Rappel : Quelle est la classe UPEC requise pour les revêtements des locaux ?

Le revêtement de sol doit avoir un classement UPEC minimum de U4P3E2C2, ce qui signifie qu'il est adapté aux locaux à usage professionnel.

Conseils méthodologiques

- Assurez-vous de bien lire et comprendre chaque lot pour ne pas laisser passer d'informations cruciales.
- Utilisez les normes et D.T.U. comme référence pour enrichir vos réponses.
- Faites attention aux caractéristiques spécifiques des matériaux (classements, résistances, etc.) pour justifier les choix techniques.
- Lors de l'exposé de vos idées, structurez votre réponse de manière claire et logique.
- Prévoyez du temps à la fin pour relire votre travail et corriger les éventuelles erreurs.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.